

DOSSIER D'INSCRIPTION PAR FAMILLE

Accueils périscolaires

Cantine
Accueil de loisirs périscolaire
Mercredis
Transport scolaire

RENTREE 2024/2025



COMMUNE DE VALENCIN



Cadre réservé à l'administration :

Reçu le :

Complet : OUI NON

- Pièces manquantes :
- Justificatif de domicile
 - Attestation d'assurance par enfant
 - Coupon règlement périscolaire
 - Fiche accueils
 - Attestation caf
 - Fiche sanitaire par enfant
 - Carte identité des deux parents

	PARENT 1	PARENT 2
NOM		
PRENOM		
ADRESSE DOMICILE		
TEL PORTABLE		
TEL DOMICILE		
ADRESSE MAIL		
TEL EMPLOYEUR		

SITUATION MATRIMONIALE :

Célibataire Pacsé Marié Divorcé Séparé Union libre Veuvage

En cas de séparation uniquement : parent concerné par la facturation

PÈRE MÈRE PÈRE ET MÈRE

Si protocole de garde alternée, précisez :

- Semaine paire : père mère
- Semaine impaire : père mère

ENFANTS SCOLARISÉS À VALENCIN

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	Classe ou niveau	INSCRIPTIONS
				<input type="checkbox"/> Fiche sanitaire <input type="checkbox"/> attestation d'assurance
				<input type="checkbox"/> Fiche sanitaire <input type="checkbox"/> attestation d'assurance
				<input type="checkbox"/> Fiche sanitaire <input type="checkbox"/> attestation d'assurance
				<input type="checkbox"/> Fiche sanitaire <input type="checkbox"/> attestation d'assurance

Autorisation pour photos et vidéos :

Je soussigné(e),
donne mon accord pour que mon (mes) enfant(s) puisse(nt) apparaître sur des photos ou vidéos destinées à être diffusées dans les publications municipales, blogs et sur le site de la mairie à l'occasion de manifestations internes.

SIGNATURE :

SITUATION MÉDICALE

MÉDECIN DE FAMILLE :

TÉLÉPHONE :

		Prénom de l'enfant concerné	Précisions
Allergies médicamenteuses	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		<input type="checkbox"/> PAI
Allergies alimentaires	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		<input type="checkbox"/> PAI <input type="checkbox"/> PANNIER REPAS
Allergies autres	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		<input type="checkbox"/> PAI
Suivi médical particulier et information scolaire	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
Port de lunettes	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		

Autres allergies ou problème de santé nécessitant une prise en charge spécifique :

Pour toute nouvelle inscription d'un enfant avec une prise en charge particulière, l'accueil de l'enfant en garderie ou restauration scolaire nécessite l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), sur la base d'une ordonnance médicale permettant de déterminer si l'enfant peut consommer :

- le repas élaboré par le prestataire
- ou un panier repas (fourni par les parents) ainsi que le protocole d'urgence à appliquer si nécessaire.

Si votre enfant est dans ce cas, vous devez demander le dossier PAI auprès du directeur ou de la directrice de l'école.

Si l'enfant a un déjà un PAI : fournir impérativement le protocole PAI et la trousse de médicaments avant la rentrée scolaire (trousse au NOM Prénom de l'enfant, ordonnance en cours de validité, médicaments dans la boîte d'origine).

Si le PAI n'est pas fourni dès l'inscription, l'enfant ne sera pas accepté sur les temps périscolaires.

Attestation sur l'honneur :

Je soussigné(e),
certifie avoir souscrit une assurance extrascolaire et avoir fourni une copie de mon contrat d'assurance en cours de validité.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à prévenir la mairie de tout changement éventuel (adresse, problème de santé, situation professionnelle, situation familiale...).

J'atteste sur l'honneur être à jour des règlements cantine et accueils périscolaires.

Je reconnais également avoir pris connaissance du règlement intérieur des accueils périscolaires, et l'accepter.

DATE :

SIGNATURE :

Décharge de responsabilité
Personnes à prévenir en cas d'urgence
Personnes majeures autorisées à récupérer le ou les enfant(s)

Aucune personne mineure ne peut récupérer un enfant scolarisé en école maternelle

Je soussigné(e)

Autorise les personnes MAJEURES suivantes à récupérer mon ou mes enfant(s) aux accueils périscolaire et/ou à l'arrêt de bus (pour les moins de 6 ans) :

NOM Prénom	COMMUNE DE RÉSIDENCE	TÉLÉPHONE	AUTORISATION
			<input type="checkbox"/> récupérer l'enfant <input type="checkbox"/> appeler en cas d'urgence
			<input type="checkbox"/> récupérer l'enfant <input type="checkbox"/> appeler en cas d'urgence
			<input type="checkbox"/> récupérer l'enfant <input type="checkbox"/> appeler en cas d'urgence
			<input type="checkbox"/> récupérer l'enfant <input type="checkbox"/> appeler en cas d'urgence

AUTORISATION D'INTERVENTION DES SERVICES DE SECOURS :

En cas d'urgence, je soussigné(e) _____ autorise / n'autorise pas* la coordinatrice des temps périscolaires à prendre toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation...) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

* *Rayer la mention inutile*

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ POUR UN ENFANT SCOLARISÉ EN ÉLÉMENTAIRE

Je soussigné(e)

Autorise mon enfant mineur à venir récupérer mon enfant **scolarisé en élémentaire uniquement**, aux accueils périscolaires.

A cette fin, je dégage la commune de Valencin ainsi que le personnel communal des accueils périscolaires de toute responsabilité dès lors que mon enfant inscrit aux accueils périscolaires **a été récupéré par l'enfant mineur.**

Fait à Valencin, le

Signature :



Inscription Restaurant Scolaire 2024-2025

Renseignements sur le ou les enfant(s):

NOM	Prénom	CLASSE	ALLERGIES ALIMENTAIRES	PAI*
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Tarifs :

Repas : 4.80 €

PAI avec panier repas (participation : 1 €)

Inscription annuelle pour l'année scolaire 2024-2025 :

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

REPAS SANS PORC : OUI

NON

NB : L'inscription occasionnelle s'effectue (sous réserve de places disponibles), auprès de la mairie, par mail à : service-periscolaire@mairie-valencin.fr.

*** Rappel :** si votre enfant a un PAI, le protocole et la trousse de médicaments doivent impérativement être fournis au moment de l'inscription de l'enfant à l'accueil.
Sans trousse complète, l'enfant ne sera pas accueilli sur les temps périscolaires.



Inscription
Accueils de Loisirs Péri-scolaires
2024-2025

NOM	Prénom	CLASSE

Horaires :

Matin 7h30 – 8h10
Soir 16h30 – 17h30 ou 16h30 – 18h30

Tout retard de plus de 5 minutes sera facturé 7.50 € pour le temps de garde supplémentaire.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SOIR	<input type="checkbox"/> 17h30	<input type="checkbox"/> 17h30	<input type="checkbox"/> 17h30	<input type="checkbox"/> 17h30
	<input type="checkbox"/> 18h30	<input type="checkbox"/> 18h30	<input type="checkbox"/> 18h30	<input type="checkbox"/> 18h30

Attention, pour le péri-scolaire du soir, vous ne devez cocher qu'une seule case sur le portail famille (soit 16h30 – 17h30, soit 16h30 – 18h30)

Horaires du mercredi:

- Journée : 7h30 – 18h30
- Matin avec repas : 7h30 – 13h30
- Après-midi : 13h30 – 18h30



FICHE DE RENSEIGNEMENTS TRANSPORT 2024-2025

Les enfants de - de 3 ans révolus ne sont pas autorisés à prendre le transport scolaire

Rappel : Le bus du matin et du soir est géré par le Conseil Général.

Les inscriptions se font sur le site : <https://www.isere.fr/education/pack-rentree/le-transport-scolaire/>

Horaires des arrêts de bus à la rentrée 2024 :

Arrêt	Matin	Arrêt	Soir
CHARROUD ABRIBUS	08:00	LE FAYET ECOLES	16:40
TRAMOLAY	08:02	STADE	16:42
LA COMBE DEVAUD	08:05	MAIRIE	16:45
MAIRIE	08:07	CHARROUD ABRIBUS	16:47
STADE	08:09	TRAMOLAY	16:49
CARNEVAL	08:11	LA COMBE DEVAUD	16:52
LE FAYET COMTE	08:14	CARNEVAL	16:57
VILLENEUVE	08:15	LE FAYET COMTE	16:59
LE FAYET ECOLE	08:20	VILLENEUVE	17:00

Renseignements sur le ou les enfant(s):

NOM Prénom	CLASSE	JOURS CONCERNÉS				
			Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
		<i>Matin</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<i>Soir</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<i>Matin</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<i>Soir</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<i>Matin</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<i>Soir</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<i>Matin</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<i>Soir</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Tout changement de fréquentation du transport scolaire devra être signalé sur le portail famille.

Si l'enfant n'a pas de carte en cours de validité, il sera immédiatement conduit en garderie et ne pourra plus bénéficier du transport tant que sa carte ne sera pas mise à jour.

En cas d'absence de la personne adulte désignée à l'arrêt du bus défini, l'accompagnateur du ramassage scolaire gardera l'enfant de moins de 6 ans avec lui et le ramènera à l'accueil périscolaire dans l'attente de la venue du représentant légal ou d'une personne autorisée.

Dans cette situation vous serez redevable de 7€50.